



APPEL À CANDIDATURES

2^{ème}
sélection
4 déc.
2020

Rejoignez la copro des possibles
en devenant **forma'coach copropriétaires**

Envie de massifier la rénovation énergétique ?

Devenez partenaire du programme La copro des Possibles en organisant en animant des ateliers rencontres pour des copropriétaires.

QUI SOMMES-NOUS ?

Le programme **La Copro des possibles (LCDP)** est lauréat de l'appel à projets « certificats d'économies d'énergie », sur la thématique sensibiliser et former aux économies d'énergie les syndicats et les syndicats de copropriétés, lancé par le ministère de la transition énergétique et solidaire en 2018.

Il propose un parcours d'accompagnement mixant :

- Des événements de mobilisation et d'échanges entre les copropriétaires (**déclic copro**).
- Des formations pratiques basées sur l'expérience en copropriété (**ateliers rencontres**).
- Des formations professionnelles pour les syndicats (**rénovation énergétique : adoptez une nouvelle posture**).
- Un « suivi coaching » des stagiaires s'inscrivant dans le programme.

Le programme **La Copro des Possibles**, porté par la coopérative d'entrepreneur.es OXALIS, va se déployer sur différentes régions en France (Auvergne Rhône-Alpes, Centre, Nouvelle-Aquitaine, Bourgogne Franche-Comté, Sud, Pays de la Loire, Bretagne, Grand Est, Occitanie, Ile de France...).

Ce programme souhaite travailler sur la facilitation à la prise de décision en copropriété afin d'aboutir à des projets de rénovation énergétique. Pour ce faire nous recherchons environ **50 « forma'coachs spécialisés copropriétaires »**.

MISSIONS DES « COACHS-FORMATEURS »

- Identification et mobilisation des futur.es stagiaires copropriétaires souhaitant s'inscrire dans **le programme LCDP**.
- Organisation des modules de formations (communication, choix des dates, réservation des salles, gestion des inscriptions...).
- Animation du module de sensibilisation (**l'atelier rencontre**) proposé aux copropriétaires. Cet atelier s'articule principalement autour d'un jeu pédagogique (le jeu de la copro des possibles) et d'une « AG fictive » animés par 1 ou 2 « coachs-formateurs » en fonction du nombre de participants.
- Un « suivi coaching » des copropriétaires tout au long leur parcours de formation (depuis le 1er contact jusqu'à la fin du programme).
- Suivi administratif des stagiaires (utilisation de la plateforme d'inscription, recueil des feuilles

d'émargement, suivi de la convention avec le programme...).

- Les formations et le suivi-coaching seront dispensés gratuitement auprès du public de jusqu'en Décembre 2021 (dans le cadre de la prise en charge par le programme CEE).

OUTILS ET ACCOMPAGNEMENT DES « FORMA'COACHS »

- Une formation de « forma'coachs » obligatoire de 3 jours sera dispensée gratuitement. Pour être validée, cette formation devra s'accompagner de l'organisation de 2 ateliers rencontres, sous forme de test.
- Des supports de formation seront mis à disposition (scénario pédagogique, jeu, documentation pour les stagiaires, goodies...).
- Un kit de communication sera fourni ainsi que des outils de gestion administratif (feuille d'émargement des stagiaires, et du suivi du temps de coaching...).
- Un appui technique sur les questions liées à la copropriété sera assuré.
- Une supervision, un échange de pratique, des réunions d'équipe seront proposés sur l'aspect la thématique du coaching.
- Des formations optionnelles de montée en compétences (posture d'accompagnement, facilitation, fonctionnement de la copropriété...) pourraient être proposées.

MODALITES DE CANDIDATURE

Un dossier de candidature libre présentant la motivation, l'expérience du candidat (joindre un CV), son réseau sur lequel s'appuyer et son périmètre d'action.

**A envoyer
au contact ci-contre**

PROFIL RECHERCHÉ

- Connaissance du fonctionnement des copropriétés à travers une expérience professionnelle ou personnelle.
- Goût pour les projets collectifs.
- Motivation pour la prospection de stagiaires en appui avec l'équipe du projet.
- Capacité d'écoute et aptitude à la posture d'accompagnement.
- Ancrage sur un territoire, appartenance à un réseau d'acteurs locaux.
- Aisance avec les outils informatiques.

Si vous avez une expérience ou si vous exercez une activité dans le domaine commercial (bâtiment, service énergétique, ingénierie...), votre profil nous intéresse fortement

CONDITIONS

- Déplacements à prévoir sur le territoire d'action du « coach-formateur ».
- Disponibilité nécessaire en soirée et ou le samedi.
- Une convention de prestation aura lieu entre la structure ou le professionnel et le programme LCDP. Il définira les modalités d'intervention.
- Les parcours d'accompagnement à destination des copropriétaires prévus dans le cadre du programme seront financés en totalité par les CEE.
- Rémunération en fonction du nombre de stagiaires formés puis suivis en coaching avec une base fixe minimum.
- Base de référence :
 - Session de formation : 700€ HT + 40€/stagiaires (au-dessus de 10) comprenant l'inscription, la salle et l'animation de l'atelier rencontre
 - Coaching : 75€/h à distance et 125€ en présentiel

CONTACT

Rémi Gerbaud
06 68 90 30 58
remi.cec@cs-partenaire.fr

www.coprodespossibles.fr